



**ACADÉMIE
DE NANTES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**direction des services départementaux
de l'éducation nationale
Sarthe**



Covid19 - Ouverture des écoles : modalités pratiques et protocole sanitaire

Afin de garantir la protection des élèves et des personnels, la rentrée doit être assurée dans le respect des règles sanitaires dans les écoles et les établissements scolaires.

Protéger tous les élèves et les adultes et assurer l'éducation pour tous

Un protocole sanitaire renforcé pour assurer la protection de tous dans les écoles, les collèges et les lycées

Afin de protéger les élèves et les personnels, dans le contexte Covid-19, la reprise se fait dans le respect des règles sanitaires.

Ces règles permettent d'accueillir tous les élèves. Elles peuvent être adaptées en fonction de l'augmentation de la circulation du virus sur les territoires et des spécificités locales.

Les grands principes

- Respect des gestes barrière
- Port du masque pour les adultes et les élèves dès le CP
- Hygiène des mains
- Nettoyage et aération des locaux
- Limitation du brassage

Les parents d'élèves jouent un rôle essentiel. Ils s'engagent à ne pas mettre leurs enfants à l'école, au collège ou au lycée en cas de fièvre (38 °C ou plus) ou en cas d'apparition de symptômes évoquant la Covid-19 chez l'élève ou dans sa famille. Les personnels doivent s'appliquer les mêmes règles. Les accompagnateurs ainsi que les intervenants extérieurs peuvent entrer dans les bâtiments scolaires après nettoyage et désinfection des mains. Ils doivent porter un masque.

Le protocole renforcé traduit les prescriptions émises par les autorités sanitaires pour qu'elles soient applicables dans le cadre de l'École.



[Covid19 Ouverture des écoles : modalités pratiques et protocole sanitaires](#)

M.A.J. le 26/11/2020

Pour information

Les établissements scolaires, écoles, collèges, lycées sont ouverts dès le 2 novembre y compris les internats et les classes post-bac rattachées aux lycées

Pour plus d'information

[Site du Ministère](#)

Direction des services départementaux de l'Éducation nationale de la Sarthe
19 boulevard Paixhans
CS 50042 72071 LE MANS CEDEX 9
Tél. 02 43 61 58 00